

Civilisations 2008, Vol. LVII, n^{os}1-2

Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines

TOURISME, MOBILITÉS ET ALTÉRITÉS CONTEMPORAINES

Sortie de presse décembre 2008

© 2008 Université libre de Bruxelles
Avenue Jeanne, 44 – B 1050 Bruxelles

ISSN 0009-8140

ISBN 2-87263-022-8

Tous droits de traduction et de reproduction
réservés pour tous pays

Photos de couverture :

Masques et touriste en pays dogon, Mali
© Anne Doquet

Touriste et son guide habillé en homme bleu, dans le Sahara marocain
© Corinne Cauvin Verner

Table des matières

Numéro coordonné par Anne DOQUET et Olivier EVRARD

Introduction

Anne DOQUET et Olivier EVRARD 9

Tourisme et mondialisation : images, institutions, territoires

1. Un nouvel ordonnancement ?

The tourism ordering

Taking tourism more seriously as a globalising ordering

Adrian FRANKLIN 25

L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel

Généalogie d'un « bon » tourisme

Saskia COUSIN 41

2. Territoires et liens sociaux

Les Hommes bleus du Sahara, ou l'autochtonie globalisée

Corinne CAUVIN VERNER 57

Spatialités et territorialités du tourisme

Dialectique du flux et de l'ancrage dans les Alpes

Bernard DEBARBIEUX, Cristina DEL BIAGGIO, Mathieu PETITE 75

Développement touristique et reproduction sociale à l'île Maurice

Emmanuel GRÉGOIRE 91

Tourisme et nationalisme : les enjeux politiques des mobilités de loisir

1. Écrire le mythe, réécrire l'histoire

Une légende à des fins touristiques dans la Roumanie communiste

Les circuits à thème « Dracula, Vérité et Légende »

Mihaela HAINAGIU 109

Hilma Granqvist, Louise Baldensperger et la « tradition de rencontre »

au village palestinien d'Artas

Falestin NAÏLI 127

2. Frontières

« Wagah Border »

Mise en tourisme d'un rituel nationaliste à la frontière indo-pakistanaise

David GOEURY 139

La menace touristique

La Thaïlande face à « l'importation » du sida

Sébastien ROUX..... 155

Quels touristes ?

1. Qui est touriste ?

From ethnographers to tourists and back again

On positioning issues in the anthropology of tourism

Valerio SIMONI and Scott McCABE..... 173

Diasporic visitor, diasporic tourist

Post-migrant generation Moroccans on holiday at 'home' in Morocco

Lauren WAGNER 191

2. L'Autre touriste

« Enough stories! »

Asian tourism redefining the roles of Asian tour guides

Noel B. SALAZAR..... 207

Conflicts et enjeux identitaires dans le tourisme rural à Yangshuo, Chine

Timothy LEICESTER..... 223

NOTE SUR LES AUTEURS

Corinne CAUVIN VERNER est anthropologue, chercheuse associée au Centre d'Histoire Sociale de l'Islam Méditerranéen (EHESS). Sa thèse, *Au désert. Une anthropologie du tourisme dans le Sud marocain*, a été publiée en 2007 aux éditions L'Harmattan. Elle a réalisé cinq films documentaires sur le Sahara marocain et publié aux éditions Aubanel *Maisons et riads du Maroc* (2004) et *Paysages marocains* (2007). [c/o M^{me} Claire CAUVIN, 19 rue Massenet, 75016 Paris, France – cauvinverner@wanadoo.net.ma].

Saskia COUSIN est docteure en anthropologie sociale, maîtresse de conférence en sociologie à l'Université François-Rabelais (IUT de Tours). Elle est membre du LAIOS/IIAC (CNRS-EHESS) et membre associée de CITERES (CNRS-Université François-Rabelais). Ses travaux portent sur les politiques touristiques, dans un cadre local, national et transnational. Elle est co-directrice de la revue *EspacesTemps.net* et anime depuis 2005 un séminaire de recherche sur le tourisme (EHESS, Paris), avec le sociologue Bertrand Réau (CRIS/CSE). [LAIOS, Maison des Sciences de l'Homme, 54 boulevard Raspail, 76006 Paris, France – saskia.cousin@orange.fr].

Bernard DEBARBIEUX est professeur à l'Université de Genève. Il privilégie des approches culturelles et politiques dans l'analyse géographique, en mettant l'accent sur le rôle des imaginaires, des récits et des pratiques dans la construction des territorialités et des identités territoriales. Il a récemment publié plusieurs ouvrages notamment *Ces territorialités qui se dessinent* et *Les figures du projet territorial* tous deux aux Éditions de l'Aube. [Université de Genève, unimail, Département de Géographie, bd du Pont d'Arve 40, 1211 GENEVE 4, Suisse – Bernard.Debarbieux@unige.ch].

Cristina DEL BIAGGIO est assistante d'enseignement et de recherche au département de géographie de l'Université de Genève. Elle prépare une thèse qui porte sur les Alpes et sur la Plaine du Pô, thèse qui a pour titre *La nature comme référent identitaire dans la construction de nouvelles régions européennes*. [Université de Genève, unimail, Département de Géographie, bd du Pont d'Arve 40, 1211 GENEVE 4, Suisse – Cristina.DelBiaggio@unige.ch].

Anne DOQUET est anthropologue, chercheuse à l'IRD, membre du Centre d'Etudes Africaines (UMR 194, EHESS, Paris). Son travail sur les incidences du discours anthropologique sur les Dogon a été publié en 1999 chez Karthala (*Les masques dogon. Ethnologie savante et ethnologie autochtone*). Depuis 2001, ses recherches se sont concentrées sur les mises en scène de l'authenticité au Mali et sur les recompositions identitaires liées au développement du tourisme. Elle est actuellement affectée au centre IRD de Bamako. [IRD, BP 2528, Bamako, Mali – annedoquet@yahoo.fr].

Olivier EVRARD est anthropologue, chercheur à l'IRD, membre de l'UR 107 « Constructions identitaires et mondialisation ». Spécialiste des populations montagnardes et des relations interethniques au nord de la Thaïlande et du Laos, il leur a consacré l'ouvrage *Chroniques des Cendres* paru aux éditions de l'IRD. Actuellement affecté en Thaïlande, il est associé au Social Research Institute (SRI) de l'Université de Chiang Mai. Il conduit depuis 2005 des recherches sur les dynamiques touristiques en Thaïlande et au Laos.

[Social Research Institute, Chiang Mai University, Chiang Mai 50200, Thailand – olivier.ev@free.fr].

Adrian FRANKLIN is editor of the journal *Tourist Studies* and professor at the School of Sociology and Social Work, University of Tasmania.

[University of Tasmania, Private Bag 17, Hobart, Australia 7001 – Adrian.Franklin@utas.edu.au].

David GOEURY, doctorant à Paris IV-La Sorbonne, au laboratoire Espaces, Nature et Culture, travaille sur la valorisation des espaces enclavés dans le cadre de la mondialisation, qu'il regroupe sous l'appellation d'« espaces du mérite ». Il mène une étude comparée entre le Maroc et l'Inde.

[Lycée Descartes, B.P. 768, Place Jean Courtin, Agdal, 10106 Rabat, Maroc – david.goeuruy@gmail.com].

Emmanuel GRÉGOIRE, géographe, est directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD, France). Ses travaux ont d'abord porté sur les processus d'accumulation (pays haoussa) puis de marginalisation économique (monde touareg) au Niger. Après la soutenance d'une Habilitation à diriger des recherches (2003), Emmanuel Grégoire s'est ouvert à de nouveaux espaces, l'île Maurice et l'océan Indien, où il poursuit sa réflexion sur le changement dans l'organisation des sociétés, des territoires et de leur économie, en relations complexes.

[UR 105 « Savoirs et Développement », IRD, 32 avenue Henri Varagnat, 93143 Bondy, France – Emmanuel.Gregoire@ird.fr].

Mihaela HAINAGIU est doctorante en sociologie au sein de l'équipe ETT du Centre Maurice Halbwachs (ENS/CNRS/EHESS Paris) et de l'IRIS (Université Paris-Nord/EHESS Paris). Elle travaille notamment sur le processus de démocratisation et l'installation du capitalisme en Roumanie après la chute du communisme.

[5 rue Notre Dame de Recouvrance, 75002 Paris, France – Mihaela.Hainagiu@ens.fr].

Timothy LEICESTER a suivi une formation en anthropologie et en sinologie en France, en Chine et en Grande-Bretagne. Cet article s'inscrit dans la prolongation de ses recherches menées à l'EHESS (Paris) sur les aspects anthropologiques des rapports à l'environnement et à la nature dans le tourisme chinois. Il est également guide et accompagnateur touristique pour la Maison de la Chine.

[231 rue du Faubourg St. Martin, 75010 Paris, France – tim_leicester@hotmail.com].

Scott McCABE is a lecturer in Tourism Management at the Christel DeHaan Tourism and Travel Research Institute, Nottingham University Business School. His research spans tourist experience and everyday life, and social linguistic analyses of tourism as well as marketing communications.

[Scott.mccabe@nottingham.ac.uk].

Falestin NAÏLI, historienne et anthropologue, a soutenu sa thèse intitulée *La mémoire et l'oubli à Artas : un élément de l'histoire rurale de la Palestine, 1848-1948* à l'Université de Provence en 2007 sous la direction de Randi Deguilhem.

[4 rue Georges Bizet, 38400 Saint Martin d'Hères, France – ifnaili@yahoo.fr].

Mathieu PETITE est assistant d'enseignement et de recherche au département de géographie de l'Université de Genève. Il prépare une thèse sur la mise en place de diverses formes de coopération informelle entre des communautés de montagne autour de la promotion d'objets du patrimoine culturel.

[Université de Genève, unimail, département de Géographie, bd du Pont d'Arve 40, 1211 GENEVE 4, Suisse – Mathieu.Petite@unige.ch].

Sébastien ROUX est ATER à l'Université Paris 13. Doctorant à l'EHESS, membre de l'Iris – Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (CNRS-Inserm-EHESS-Université Paris 13) – il mène une thèse sur l'encadrement de la sexualité commerciale à travers une analyse du « tourisme sexuel » en Thaïlande. Il a conduit entre 2005 et 2008 une enquête ethnographique sur les formes locales de prostitution à Bangkok et collabore régulièrement avec l'IRASEC (Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine).

[1 rue de l'Encheval, 75019 Paris, France – sebastien.roux@ens.fr].

Noel B. SALAZAR obtained his PhD from the University of Pennsylvania (USA). He is currently a Marie Curie Fellow (FP7) and Postdoctoral Fellow of the Research Foundation-Flanders (FWO) at the University of Leuven (Belgium), and a Visiting Research Associate at Leeds Metropolitan University (UK). More information about his research projects and publications is available online: <http://nbsalazar.googlepages.com/>

[Interculturalism, Migration and Minority Research Centre, Faculty of Social Sciences, University of Leuven, Parkstraat 45, bus 3615, 3000 Leuven, Belgium – noel.salazar@soc.kuleuven.be – Website: <http://soc.kuleuven.be/immrc/staff/salazar.htm>].

Valerio SIMONI graduated in Social Anthropology at the University of Neuchâtel (Switzerland). He is a PhD candidate at the Centre for Tourism and Cultural Change, Leeds Metropolitan University (UK). His research deals with informal encounters between foreign tourists and members of the visited population in Cuba, and focuses on how these ambiguous encounters (re)-shape notions of 'tourism harassment', 'friendship', 'sex', 'romance', and 'commodification'. His interests relate to the fields of the anthropology of tourism and economic anthropology.

[V.simoni@leedsmet.ac.uk].

Lauren WAGNER received an MA in Anthropology from the University of Texas at Austin and a Masters 2 "Recherche en Linguistique" from Paris V. She is currently a doctoral candidate in the Department of Geography, University College London.

[Department of Geography, University College London, 26 Bedford Way, London, WC1H 0AP, United Kingdom – l.wagner@ucl.ac.uk].

L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel

Généalogie d'un « bon » tourisme

Saskia COUSIN

Résumé : *Cet article retrace l'histoire de la notion de « tourisme culturel », telle qu'elle est utilisée dans plusieurs institutions internationales entre 1945 et 2005 : la Banque Mondiale, l'Unesco, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT/WTO) et le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). Le tourisme culturel est né avec la doctrine du progrès, il est devenu un enjeu des théories du développement, il s'est nourri de la transformation du sens et des valeurs associées aux notions de culture et de patrimoine. Si sa définition a changé au cours du temps, le tourisme culturel est toujours présenté comme le « bon tourisme », une alternative au tourisme de masse. Quel est in fine le rôle joué aujourd'hui par cette notion ? Parce qu'il incarne une mobilité mondiale idéale, le tourisme culturel, ou durable, ou solidaire n'est-il pas en train de devenir une instance de légitimation pour les institutions internationales qui le promeuvent ?*

Mots-clés : Unesco, OMT/WTO, Icomos, tourisme culturel, développement, États-nations.

Abstract: *This article traces back the history of « cultural tourism », and shows how this expression has been used by several international organisations between 1945 and 2005, namely the World Bank, Unesco, World Tourism Organisation and Icomos (International Council of Monuments and Sites). Cultural tourism is born with the doctrine of Progress, and became a stake in the context of theories of development. It was affected by the evolution of the notions of “culture” and “cultural heritage”. However, if the definition changed over time, cultural tourism is still portrayed as a form of « good tourism », and an alternative to mass tourism. What is, in the end, the role played by this notion ? Because it impersonates the idea of an ideal global mobility, it actually seems that “cultural” or “sustainable” tourism becomes today a form of legitimization for the international organisations that promote it.*

Key words: Unesco, OMT/WTO, Icomos, cultural tourism, development, nation-state.

Introduction

Cet article retrace l'histoire de la notion de « tourisme culturel », telle qu'elle est utilisée dans plusieurs institutions internationales entre 1945 et 2005 : la Banque Mondiale, l'Unesco, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT/WTO) et le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

Qu'est ce que le « tourisme culturel » ? L'expression supporte aujourd'hui plusieurs contradictions. Si le tourisme fut et reste une pratique culturelle de distinction, l'histoire du tourisme est l'histoire conjointe de sa (relative) démocratisation et de sa péjoration. Dans ce contexte, et du point de vue des pratiques touristiques, le tourisme culturel apparaît presque comme un paradoxe, puisque la « véritable » expérience culturelle serait réservée au voyage et au voyageur, figures positives et idéales constamment opposées au tourisme et au touriste. La question de savoir si un site, une pratique ou une motivation touristique relève ou non du tourisme culturel est une impasse intellectuelle : elle implique un jugement de valeur *a priori* sur ce qui relève, ou non, de la culture ou du culturel. En revanche, il semble pertinent de se pencher sur l'usage qui est fait de cette notion et les valeurs qui lui sont attribuées.

Qui parle de « tourisme culturel » ? Dans les brochures et les sites touristiques à destination du public, cette expression désigne une « niche marketing », au même titre que le tourisme blanc, vert, ou, plus récemment, solidaire. Elle permet de redonner au tourisme son caractère distingué. Mais le discours sur le tourisme culturel est avant tout professionnel, politique et institutionnel. En effectuant un travail d'enquête sur les références des acteurs professionnels et institutionnels français du tourisme (Cousin 2002), on parvient, de manière souvent indirecte, aux textes de l'Unesco, de l'Organisation Mondiale du Tourisme, et aux chartes de l'Icomos. Rien de très étonnant, puisque les experts des institutions internationales sont souvent également des universitaires ou des consultants travaillant pour des ministères et des administrations territoriales. Ces liens mériteraient d'être étudiés précisément. Le propos de cet article est toutefois autre : il s'agit de proposer une analyse historique de la construction en valeur et en discours du tourisme culturel à l'échelle des institutions internationales.

À quoi sert l'expression « tourisme culturel » ? Lors de sa création, le concept de « patrimoine mondial » est utilisé pour « sauver » des sites situés dans des pays dits en voie de développement, sans qu'il y ait une nécessaire demande des pouvoirs locaux. Il s'agit même parfois de les sauver en s'opposant à des projets nationaux. Aujourd'hui, l'inscription des sites correspond plutôt à l'aboutissement d'initiatives politiques locales, étudiées par l'Icomos qui gère les dossiers pour l'Unesco. L'examen des articles de revues, des déclarations et des rapports des organisations internationales révèle que les points de vue des commissions locales et nationales sur les enjeux et les définitions du tourisme et de la culture sont souvent contrastées, parfois opposés. Toutefois, il est un point commun à l'ensemble des écrits sur le tourisme culturel ; un point commun qui démarque le tourisme culturel en valeur vis-à-vis du tourisme appréhendé de manière globale : l'énoncé que le tourisme culturel est « bon » pour les territoires qu'il concerne. Les institutions culturelles locales, nationales ou internationales, qui dénoncent les méfaits du tourisme de masse, considèrent en effet le tourisme culturel comme une forme de tourisme indolore, distinguée et respectueuse des sites et des populations. La politique de tourisme culturel se présente comme une manière d'allier développement économique

et visites du patrimoine, pratiques et échanges culturels, marché de biens et de services. À partir de là, il semble possible d'identifier plusieurs périodes et de montrer comment le tourisme culturel est né avec la doctrine du progrès, comment il est devenu un enjeu des théories du développement, comment il s'est nourri de la transformation du sens et des valeurs associées aux notions de culture et de patrimoine, à travers notamment les chartes du tourisme culturel de l'Icomos. Quel est *in fine* le rôle joué aujourd'hui par cette notion ? Parce qu'il représente une mobilité idéale, le tourisme culturel, ou durable, ou solidaire n'est-il pas en train de devenir une instance de légitimation pour les institutions internationales qui le promeuvent ?

Le tourisme international, enjeu politique et financier (1925-1968)

En 1925 se tient à La Haye le premier congrès international qui réunit les « associations officielles de trafic touristique ». En 1934 est créée, toujours à La Haye, l'Union internationale des organismes officiels de propagande touristique. Elle deviendra en 1947 l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, l'UIOOT avec le statut d'ONG. Les années 1950 et 1960 marquent le début du tourisme international. Avec l'arrivée des avions à réaction long-courriers, puis des charters, la croissance du pouvoir d'achat dans les pays développés et l'abaissement du coût de transport, les 25 millions d'arrivées internationales en 1950 deviennent 165 millions en 1970¹. Les institutions internationales commencent à théoriser le phénomène, alors que, dans le contexte de la guerre froide, le tourisme est déjà un enjeu politique.

Dans un article paru en 1961, Kurt Krapf, premier « expert touristique » de la Banque mondiale propose la thèse suivante : puisque les pays riches ont un solde négatif au poste « voyage » de leur balance des paiements, cela signifie que plus un pays est riche, plus ses ressortissants voyagent. Puisque les déplacements s'effectuent en général vers des pays moins riches, les dépenses touristiques sont susceptibles de redresser le déficit de la balance des paiements des pays en développement. Pour Kurt Krapf, le tourisme est donc une modalité presque automatique de redistribution des richesses – à condition que des infrastructures soient mises en place – en même temps qu'un processus d'expansion des échanges internationaux, considérés comme bénéfiques à terme pour les pays du tiers monde. Enfin, l'économiste considère le tourisme comme un moyen de mettre en valeur les « matières premières » abondantes des pays en voie de développement : le climat, la nature et le patrimoine « Sans la venue des touristes étrangers, toutes ces richesses resteraient en friche, elles ne pourraient être exploitées économiquement et le pays manquerait une occasion unique de s'aider lui-même » (Krapf 1961 : 881).

Ces théories peuvent être rapprochées de celles de l'Américain Walt W. Rostow qui, dans un *best seller* publié en 1960, *The stages of Economic Growth*, propose une théorie mécaniste de la croissance. Armand Mattelart indique que cet ouvrage n'est que la transformation d'une proposition de politique extérieure élaborée trois ans plus tôt à l'adresse du département d'État américain – proposition qui reprend la doctrine de Truman définie en 1949 –, une transformation qui meut la politique extérieure américaine en « théorie universelle de développement » (Mattelart 1999 : 303).

1. Sources OMT. Il y a eu, en 2007, 898 millions d'arrivées internationales.

Pour relativiser la portée de la théorie de Kurt Krapf, il faut rappeler qu'en 1950, les quinze premières destinations mondiales capitalisaient 87% des arrivées, et en captaient encore 75% en 1970. Quoi qu'il en soit, le tourisme est présenté comme l'un des grands facteurs de développement pour les pays du « tiers monde » qui sont incités à développer leurs infrastructures. Cette affirmation est relayée dans les recommandations de la Conférence mondiale du tourisme qui se tient à Rome en 1963. La thèse du développement par le tourisme s'appuie uniquement sur une analyse des flux financiers. Cette manière d'appréhender le tourisme restera longtemps le mode d'analyse des organismes internationaux, justement parce que ces théories sont un élément de la politique extérieure américaine – politique économique et lutte contre l'influence communiste.

En 1968, le responsable du tourisme à la Banque mondiale, Michel Davis, peut encore affirmer que « le tourisme représente pour les pays en développement le véritable moteur de développement, de la même façon que le fut l'industrie lourde pour l'Europe » (Harris 1992 : 256). Là encore, si le tourisme est présenté comme un moyen de renforcer l'économie des pays en voie de développement, c'est uniquement à travers l'augmentation de leurs recettes en devises et en stimulant le commerce international. La Banque mondiale ne se préoccupe pas des conséquences néfastes, sociales, culturelles qui pourraient être induites par le tourisme, mais elle n'envisage pas non plus les aspects néfastes pour les pays en développement d'un point de vue économique et monétaire, notamment la spirale inflationniste. Certains s'émeuvent de ces positions mécanistes, alors que les rapports Nord-Sud sont en train de changer. L'Unesco va élaborer et porter un discours alternatif sur le tourisme international : la doctrine du tourisme culturel.

Echanger des valeurs économiques contre des valeurs culturelles : le rôle de l'Unesco et de l'Icomos (1945-1974)

La doctrine des avantages réciproques

L'Unesco et l'Union internationale des organismes officiels de tourisme (UIOOT) établissent des liens dès 1951. L'Unesco participe à la conférence de Rome de 1963 et à la rédaction de ses résolutions. On y affirme notamment « le rôle fondamental que joue le tourisme dans les économies nationales et le commerce international, ainsi que son influence sociale, éducative et culturelle, et la contribution qu'il peut apporter à la cause de l'amitié et de la compréhension entre les peuples ». L'Unesco présente un rapport sur « les facteurs culturels dans le tourisme » qui s'inscrit dans la doctrine des avantages réciproques, adaptée au patrimoine culturel par des économistes, notamment Alberto Sessa, qui affirme que « la culture et l'économie touristique, au lieu de se tenir en opposition, dérivent d'un avantage réciproque l'une de l'autre » (Sessa 1967 : 117). Michel Picard note que cette doctrine a pour finalité de démontrer que « le tourisme international se traduit en définitive par un double courant d'échanges, de valeurs économiques vers les pays récepteurs et de valeurs culturelles vers les pays émetteurs » (Picard 1992 : 111). Dans *The Unesco Courier* de 1966, la politique d'encouragement du tourisme est justifiée par le fait que celui-ci s'inscrit parfaitement dans les buts primordiaux de l'Unesco : « Unesco encourages the development of tourism because tourism contributes in innumerable ways to education, culture and international understanding » (1966 : 11). Dans le même temps, les effets néfastes d'un tourisme non maîtrisé sont dénoncés. L'invention de la notion de tourisme culturel permet donc de présenter une alternative. *The Unesco Courier* indique

que « la préservation des sites permet le tourisme culturel » et que le tourisme culturel est « un trésor inexploité pour le développement économique ». Il faut donc « transformer les biens culturels en biens économiques » (1966 : 5 et 11). Le tourisme culturel est également présenté comme un moyen de désengorger les sites touristiques déjà trop fréquentés, en proposant une diversification de l'offre et une alternative au tourisme de masse.

Le rôle de l'Icomos

Le thème du tourisme culturel devient récurrent avec la création en 1965 de l'Icomos, le Conseil international des monuments et des sites, qui assure un rôle de conseiller technique auprès de l'Unesco, notamment pour l'élaboration de la liste du « patrimoine mondial ». Selon l'organisation elle-même, « L'Icomos est plus particulièrement chargé de l'évaluation des biens culturels et mixtes en fonction du critère principal de « valeur universelle exceptionnelle » et des critères établis par la Convention du Patrimoine Mondial »². Le tourisme culturel est au centre de ses activités et de ses discours dès sa création : sa deuxième assemblée générale, qui se tient à Oxford en 1969, est consacrée à ce thème.

Le tourisme est alors considéré comme ayant une « importance fondamentale (pour les rapports entre nations et la connaissance mutuelle qu'en retirent les hommes » (*Monumentum* 1970 : 3). Cette assertion s'inscrit directement dans les buts primordiaux de l'Unesco édicté en 1946 : « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité et aider l'humanité à atteindre graduellement une prospérité commune, et cela par le moyen de l'éducation, la science et la culture ». Les contributeurs de l'Icomos, en affirmant à la fois la possible incidence négative du tourisme et leurs espérances « sur le plan social et humain », dans sa « valeur éducative pour la masse de la population concernée », vont distinguer le tourisme du tourisme culturel. Ils présentent leurs contributions comme une « doctrine », dont la finalité est de « propager certains idéaux communs et de contribuer de la sorte à une prise de conscience positive du phénomène mondial et déterminant du tourisme culturel » (*Monumentum* 1970 : 3). L'Icomos revendique aujourd'hui plus de 5 000 membres répartis dans 89 pays. Outre son rôle technique d'expertise pour les dossiers de candidature au patrimoine mondial, l'Icomos défend le caractère positif du tourisme, notamment à travers son *Comité du tourisme culturel*.

Le « nouvel ordre mondial » : de l'impact du tourisme de masse à la résistance culturelle (1970-1988)

L'UIOOT se transforme en institution intergouvernementale en 1970, et se renomme Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en 1975. Les Pays du Sud sont désormais majoritaires. En 1976, L'OMT devient une agence d'exécution du PNUD, puis, en 1977 une institution apparentée au sein du système des Nations Unies. Elle reste cependant ouverte au secteur privé. Le Sénégalais Mokhtar M'Bow devient directeur général de l'Unesco en 1974 et crée une Commission Internationale de l'Information qui aboutira au rapport Mac Bride en 1980. Remettant en cause la doctrine du *free flow of information* axée sur le clivage Est/Ouest, M'Bow dénonce le fait que la circulation se fait dans un seul sens, des pays « émetteurs » vers les pays « récepteurs ». Elaborée pour défendre

2. http://www.international.icomos.org/world_heritage_fre/icomoswh_fre.htm

un « nouvel ordre mondial de l'information », cette métaphore communicationnelle fonde le paradigme de l'impact et nourrit les critiques, formulées notamment par les anthropologues (Boutillier 1978; Kalaora 1997) à l'encontre du tourisme de masse, et en particulier, ses incidences sur la culture et le mode de vie des pays dits « récepteurs », c'est-à-dire les pays du Sud. Jusqu'à la fin des années 1990, et à l'exception notable du travail de Michel Picard, ce paradigme de l'impact va rester le mode d'approche principal, voire unique des anthropologues francophones confrontés à la question du tourisme. Ce paradigme implique une conception des cultures définies comme des systèmes clos, des « îles » incapables de résister et de s'approprier des éléments extérieurs.

Les institutions internationales, culturelles et touristiques doivent, quant à elles, « sauver » le tourisme des accusations d'impérialisme. Le tourisme culturel permet une nouvelle fois d'affirmer qu'il existe un « bon tourisme ». La doctrine des « avantages réciproques » de l'économie touristique et de la culture n'étant plus d'actualité, il s'agit désormais de mesurer le rapport entre les impacts économiques – considérés comme bénéfiques – et les impacts socioculturels, jugés néfastes. C'est dans cette perspective que le Département des projets touristiques de la Banque mondiale et la Division du patrimoine culturel de l'Unesco organisent conjointement, en 1976, un colloque sur « l'impact socioculturel du tourisme ». Michel Picard démontre qu'avec ce colloque, et surtout ses répercussions, le discours de la réciprocité a été remplacé par un discours de l'opposition, opposition entre « pays sous-développés récepteurs » et « pays développés émetteurs » de touristes, entre « coûts socioculturels » et « bénéfices économiques », entre « modalités relationnelles traditionnelles » et « relations touristiques commerciales » (« l'incidence la plus grave sur les valeurs » (Kadt 1979 : 61). Puisque le problème a été posé en termes d'opposition, la politique à mener est alors uniquement envisagée en termes de résolution de conflits. Le tourisme culturel devient une modalité « d'épanouissement des valeurs culturelles » et l'un des moyens de lutter contre la « commercialisation » des relations touristiques, propre au tourisme dit « de masse ».

La Conférence Mondiale du Tourisme de 1980, organisée à Manille, peut être considérée comme l'aboutissement de ce revirement doctrinal. La *Déclaration de Manille sur le tourisme mondial* affirme la primauté des aspects culturels sur les facteurs économiques, peut-être justement parce que les bénéfices économiques du tourisme pour les pays en développement n'ont pas été pas été à la hauteur des espérances : « le tourisme a acquis outre ses dimensions quantitatives bien connues une dimension culturelle et morale qu'il importe de favoriser et de protéger contre les distorsions négatives dues à des facteurs économiques » (OMT 1980, article 14).

Cette évolution traduit également le rôle grandissant joué par des associations œcuméniques dans la formulation d'une critique internationale des effets du tourisme – notamment la prostitution, dont les liens avec l'industrie des loisirs sont de plus en plus régulièrement dénoncés (Roux 2007). Le déplacement du lieu de la conférence internationale, de Rome, lieu mythique du tourisme occidental, à Manille, marque enfin la modification de la composition de l'OMT et la mondialisation des flux touristiques. Les « pays récepteurs » sont désormais crédités de « valeurs » intrinsèques et préalables, et le tourisme est un moyen de les conserver et de les épanouir, dans un cadre qui reste celui de l'État-Nation : « les États cherchent à enrichir leur patrimoine de valeurs culturelles en formulant des politiques et en prenant des mesures conformes à leur situation et à leurs exigences nationales » (OMT 1980, Préambule).

En 1982, la Conférence mondiale sur les politiques culturelles de Mexico (Mondiacult 1982) reprend l'idée qu'il existe des valeurs et des politiques culturelles nationales. La pensée en termes d'impacts est transfigurée en un discours de la résistance où le culturel et l'économique – c'est-à-dire les industries culturelles – doivent collaborer. En 1988, Javier Perez de Cuellar et Federico Mayor, respectivement secrétaire général de l'ONU et directeur général de l'Unesco, lancent la « décennie mondiale du développement culturel ». Le tourisme culturel devient alors le moyen de conserver des « valeurs » culturelles et d'y apporter des « effets bénéfiques ».

Les chartes du tourisme culturel : de la conservation des monuments à la défense de l'identité culturelle (1976-1999)

La comparaison des successives chartes du tourisme culturel élaborées par l'ICOMOS permet d'appréhender les répercussions dans la sphère touristique de l'évolution de la notion de culture.

Conserver les sites par le tourisme culturel

En 1976, en Belgique, lors d'un séminaire international intitulé « Tourisme et Humanisme contemporain », l'Icomos élabore la première *Charte du tourisme culturel*. Le tourisme est présenté comme « un humanisme en soi », à condition d'être « culturel ». La charte est signée par l'Icomos, l'OMT et de nombreuses organisations qui rassemblent, à un niveau international, des institutions publiques, des organismes associatifs ou des entreprises privées, notamment l'Association internationale de l'hôtellerie, la Fédération internationale des auberges de jeunesse, la Fédération universelle des associations d'agences de voyages, ou encore l'Union internationale des architectes. L'objet du discours est la relation entre les visiteurs et les sites patrimoniaux. À l'instar de la « Convention sur la protection du patrimoine naturel et culturel » établie par l'Unesco en 1972, la notion de patrimoine est limitée à l'approche occidentale des grandes œuvres de l'humanité. La charte vient servir cette définition sans la discuter et la seule question débattue est de savoir si le tourisme sauvegarde ou détruit les sites patrimoniaux.

Si le tourisme est justifié « en raison des bénéfiques socioculturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées », « c'est le respect du patrimoine mondial, culturel et naturel, qui doit prévaloir sur toute autre considération, si justifiée qu'elle puisse être du point de vue social, politique ou économique » (Icomos 1976 : 1). Les signataires opposent donc d'un côté, le patrimoine mondial, culturel et naturel, et, de l'autre, les considérations sociales, politiques ou économiques, réduites à un « point de vue ».

Extension du domaine du patrimoine

Dans la charte de 1976, le « patrimoine » est synonyme de « monument », et le culturel désigne les sites, non les pratiques. Plus de vingt ans plus tard, en 1999, la Charte donne lieu à une « révision » qui propose une définition beaucoup plus extensive de la notion de patrimoine : le patrimoine est « un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel ». Le « concept » englobe « les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation » (Icomos 1999 : 1). Le patrimoine désigne tous les aspects considérés

comme propres à une société et un environnement : l'accent est mis sur la diversité et la « biodiversité » fait partie du patrimoine.

La différence entre la charte de 1976 et celle de 1999 réside également dans l'importance et la valeur qu'elles confèrent respectivement au thème de la « diversité » et de « l'identité ». La charte de 1976 insiste sur « l'universalité du patrimoine », la nécessité d'une « prise de conscience universelle », de la « communauté humaine » (1976 : 2); elle ne fait aucune allusion aux populations locales : les seuls individus évoqués sont les « touristes ». En 1999, on parle des « communautés d'accueil », des « populations indigènes ». L'argumentaire s'organise autour de « l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales ». Ce sont désormais les « populations indigènes » qui « perpétuent les valeurs patrimoniales », « la diversité culturelle de chaque lieu et chaque région » (Charte révisée 1999 : 1-2) :

« Principe 1 : Le tourisme national et international est l'un des principaux véhicules des échanges culturels. La protection du patrimoine doit offrir des opportunités sérieuses et bien gérées aux membres des communautés d'accueil et aux visiteurs pour expérimenter et comprendre le patrimoine et la culture des différentes communautés ».
Charte révisée du tourisme culturel (Icomos, 1999 : 2).

L'accent n'est plus mis sur le caractère universel d'un patrimoine ou d'une culture mais sur le fait qu'ils relèvent de « différentes communautés ». La référence à la « communauté humaine » a disparu; les « communautés d'accueil » sont, pour la première fois, considérées comme des visiteurs potentiels; la protection du patrimoine n'est plus une finalité mais une « opportunité ».

La comparaison entre les chartes de 1976 et de 1999 permet enfin d'illustrer l'évolution des sens donnés à la notion de *valeur*. Dans la charte de 1976, on trouve seulement deux utilisations de l'expression « valeurs culturelles », alors que la référence à la notion de valeur – valeur culturelle, valeur universelle, valeur patrimoniale, mise en valeur – est récurrente dans la charte de 1999. En 1976, la conception relève plutôt d'une « valeur immobilière » et matérielle, en l'occurrence le patrimoine historique bâti. Plus un monument est exceptionnel, plus grande et plus universelle est sa valeur. En 1999, les « valeurs culturelles » ont pris un nouveau sens, elle englobent désormais les populations locales et ce qu'il est convenu de nommer le « patrimoine immatériel » – la musique, la danse – et le petit patrimoine, le patrimoine « populaire ». La référence à la Nation a disparu, ce qui compte c'est l'identité.

Le rôle des commissions nationales

Il est très difficile de dater précisément le passage d'une conception restreinte du patrimoine à une conception élargie, puisqu'elle n'a pas lieu au même moment en fonction des commissions nationales, et des sujets traités. On perçoit un changement progressif à la fin des années 1960 qui se généralise dans les années 1980. Les premiers textes qui mettent en avant la diversité des cultures concernent des projets au Brésil³ et

3. Par exemple, le *Courrier de l'Unesco* de juin 1968 examine un « vaste programme de tourisme culturel au Brésil ». Les auteurs notent que les ensembles devant faire l'objet du programme sont habités par des populations pauvres qui ne sauraient être expulsés « sous le prétexte d'une prise de conscience universelle de l'intérêt de ce cadre culturel » notamment parce qu'ils « ne sauraient être vidés de leurs habitants sans perdre une bonne part de leur signification » (*Le courrier de l'Unesco* 1968 : 12).

au Québec. Selon la Déclaration québécoise du tourisme culturel, édictée en 1979 : « le tourisme culturel repose essentiellement sur la qualité des liens qui s'établissent entre le visiteur et le visité. En ce sens, le tourisme culturel est un agent de communication et de fraternisation dans le monde. » (*Déclaration québécoise 1979* : 12). Ce qui est mis au centre de ces discours est que « le tourisme culturel repose essentiellement sur la qualité des liens qui s'établissent entre le visiteur et le visité » (idem). Le caractère universel du patrimoine n'a pas d'importance, et les motivations qui président à la revendication de l'importance des populations sont explicitement politiques : elles visent à affirmer l'identité et la singularité du Québec vis-à-vis du Canada : « Le tourisme doit devenir un agent culturel positif, c'est-à-dire un agent susceptible de mettre en valeur et de respecter les façons de vivre des québécois, leur langue, leur patrimoine et leur environnement » (idem 1979 : 13).

Si la diffusion de cette déclaration est plus confidentielle que la charte de l'Icomos, la revue technique et professionnelle *Espaces* s'en fait en France l'écho (Chasse 1979). Cette déclaration précède d'une bonne décennie les premiers discours sur les liens entre valorisation du tourisme culturel, promotion des « identités locales » et défense des minorités. La Déclaration québécoise inaugure une conception de l'identité qui n'associe plus État, nation, peuple et culture, mais revendique les spécificités d'une minorité, on considérant le tourisme comme un élément à son service.

Le rôle des intellectuels et des anthropologues

Pour comprendre l'évolution entre les deux chartes, il faut se pencher plus avant sur l'évolution des théories de la culture qui servent de référents aux institutions culturelles : l'universalisme, le relativisme culturel, et enfin, l'approche en termes de « diversité ».

La charte de 1976 relève d'une vision européenne du patrimoine et de la culture, et constitue le volet touristique de la Convention sur le Patrimoine mondial de 1972. Elle puise sa légitimité dans l'humanisme universaliste des intellectuels français qui participent aux premières campagnes de l'Unesco, à l'instar par exemple d'André Malraux en 1960. Thomas Eriksen note qu'elle persiste dans les attaques d'un Finkelkraut sur le tournant relativiste pris par l'institution dans les années 1970 (Eriksen 2001). Cette approche reste privilégiée par les organisateurs de voyage privés : ce sont toujours les « haut-lieux » du patrimoine historique bâti qui se vendent le mieux.

Pourtant, en 1999, la notion de patrimoine s'est étendue à tous les aspects culturels et naturels d'une société et l'accent est mis sur la « différence » entre les « communautés ». Cette approche entérine les changements politiques, doctrinaux et théoriques, intervenus à partir des années 1960 et 1970, à l'Unesco notamment. Elle ramasse et mélange, dans une perspective de valorisation touristique, différentes définitions de la culture élaborée par les anthropologues qui ont collaboré avec l'Unesco et, en premier lieu, Claude Lévi-Strauss qui écrit dès 1952 que c'est « le fait de la diversité qui doit être sauvé, non le contenu historique que chaque époque lui a donné et qu'aucune ne saurait perpétuer au-delà d'elle-même » (1952 : 85).

La charte marque également l'intégration par les acteurs du tourisme culturel de l'invention de la notion de « patrimoine immatériel », introduite en 1982 à la Conférence mondiale de l'Unesco dédiée aux politiques culturelles, et consacrée en 1993. Selon Chiara Bortolotto, la réussite du patrimoine immatériel est liée à la conjonction de deux phénomènes. C'est une forme d'aboutissement de la prise en considération des folklores

et des cultures vivantes, longtemps délaissés vis-à-vis des grands monuments. C'est également et surtout le résultat du travail d'influence mené par les responsables japonais de l'Unesco, avec le soutien de nombreux pays, notamment africains, afin de légitimer une conception non plus seulement occidentale du patrimoine (Bortolotto 2007).

Le tourisme comme modalité d'appréhension de la diversité culturelle

En 1996, l'Unesco organise une « Table ronde d'experts » à Paris avec l'Association Internationale d'Experts Scientifiques du Tourisme (AIEST) et la revue nord américaine *Annals of Tourism Research*. La rencontre s'inscrit dans la Décennie mondiale du développement et le rapport intitulé « Notre diversité créatrice », paru en 1995. Madame Lourdes Arizpe, anthropologue et Sous-directeur général pour la culture, explique en introduction des actes que l'« objectif est de contribuer à aider les États membres et tous les acteurs du tourisme à élaborer les politiques touristiques qui respectent les sociétés, les cultures et la nature tout en contribuant au développement ». Intitulés *Culture, tourisme, développement : les enjeux du 21^e siècle*, les actes présentent le tourisme comme un « nouveau facteur de développement au sud⁴ » et « le premier vecteur mondial d'échanges culturels » (Unesco 1997 : 4). À l'instar du rapport *Notre diversité créatrice*, une double définition de la culture est proposée : « (la culture) est d'abord comme un paradigme social de croyances dominantes, de valeurs, de traditions, de mode de vie et de prescriptions (normes et sanctions) qui guident et légitiment les choix des décisions, les pratiques sociales et l'interaction humaine; et deuxièmement, comme les manifestations et représentations tangibles (monuments) et intangibles (art, spectacles) du patrimoine d'une société, présentées comme des attractions touristiques. (...) L'interaction culturelle commence avec les images qui imprègnent la publicité et les activités de promotion des agences de publicité et des offices nationaux dans les pays de départ » (Unesco 1997 : 11).

Comme le note Eriksen (2001) à propos du rapport *Notre diversité créatrice*, le point commun de cette double définition est de penser les cultures, certes non plus comme des îles mais comme des archipels, selon une approche anthropologique qui reste celle de l'anthropologie sociale des années 1930 (Wright 1998). Plutôt que de regretter ici le peu de cas fait aux théories post-structuralistes de l'anthropologie dans les définitions de la ou des cultures, il me semble plus important de noter que les théories des anthropologues qui influencent actuellement l'Unesco, et notamment celle d'Arjun Appadurai, ont été très rapidement appropriées par les défenseurs du tourisme culturel. Car si « l'interaction culturelle » n'est pas vue comme une constituante des sociétés ou des cultures (tangibles ou intangibles) mais comme un élément extérieur, elle est en revanche considérée comme rendue possible par le tourisme présenté comme « le véhicule de la revitalisation et de la promotion des cultures qu'il découvre et apprécie ». Pour les membres de la table ronde, le rôle du tourisme ne s'arrête pas là : « ainsi la globalisation et le « retour du tourisme à la culture » induisent-ils une tendance de plus en plus affirmée, axée sur la régionalisation, l'individualisation et la redécouverte d'identités culturelles fortes et vivantes » (Unesco 1997 : 17).

4. Cette assertion s'appuie sur le fait qu'en 1995, l'Europe ne totalisait plus que 50% des recettes en devises et 59% du nombre d'arrivées internationales. Mais ces données ne disent rien des recettes effectivement perçues par les populations des pays du Sud.

Si l'inflexion théorique peut être considérée comme légère en ce qui concerne des définitions de la culture, elle est en revanche importante pour ce qui est du rôle dévolu au tourisme. Il ne s'agit en effet pas moins que de considérer le tourisme comme un élément de constitution des identités culturelles post-nationales.

L'ère de la diversité culturelle durable

Les institutions internationales ont, jusqu'aux années 1960, une vision de la culture que l'on peut qualifier d'universaliste et d'humaniste. L'institution devait adapter la théorie aux objets culturels concrets qui la concernaient, le patrimoine, et la culture. Le relativisme culturel a d'abord fait évoluer la notion de patrimoine dans l'espace, en considérant égaux en valeur les grands restes de toutes les cultures ou civilisations. Ensuite est survenue une évolution de la notion de patrimoine que l'on pourrait qualifier de verticale : une reconnaissance élargie dans le temps de l'histoire : le patrimoine désigne également les traces de l'histoire contemporaine. De manière transversale, dans le temps et dans l'espace, le passage de la notion de monument à la notion de patrimoine permet d'intégrer la « culture populaire », le patrimoine « naturel », « immatériel », « vivant », « ethnologique » ou « ethnique ».

En 2001 est votée la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle. Koïchiro Matsuura, le directeur général de l'Unesco, indique que la Déclaration « érige la diversité culturelle au rang de « patrimoine commun de l'humanité », aussi nécessaire pour le genre humain que la biodiversité dans l'ordre du vivant » et fait de sa défense un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. La Déclaration vise à la fois à préserver comme un trésor vivant, et donc renouvelable, une diversité culturelle qui ne doit pas être perçue comme un patrimoine figé, mais comme un processus garant de la survie de l'humanité » (Unesco 2003 : 3). La « différence » prônée dans les premiers discours de l'Unesco est devenue « diversité », « l'universel » s'est transformé en « en commun ». La « différence » était un « patrimoine », la « diversité » est devenue un « processus », avec une morale qui « oppose aux enfermements fondamentalistes la perspective d'un monde ouvert, plus créatif et plus démocratique ». La vulgate de l'Unesco tend désormais à considérer les notions d'identité et de culture comme des synonymes, dans une perspective qui oscille entre les restes d'une vision essentialiste de l'identité – lorsque l'on affirme vouloir conserver « l'authenticité des identités culturelles », par exemple –, et une conception issue du multiculturalisme, qui promeut les échanges entre les cultures, la mobilité, le métissage (Friedman 2004). Il s'agit, comme dans le cas de l'universalisme, d'une « adaptation » de théories qui ont rejoint le sens commun, à travers de nombreux filtres, en perdant beaucoup de leur complexité, mais en gagnant un pouvoir performatif que n'ont pas les théories des anthropologues.

Il ne s'agit pas, ou plus, de relativisme des valeurs. Ainsi, pour Koïchiro Matsuura, « toutes les cultures ont une même valeur et une même dignité, mais toutes les valeurs ne se valent pas » (Bindé 2004 : 10). Le rôle de l'Unesco serait d'identifier et d'évaluer, mais aussi d'élaborer les « bonnes valeurs » des cultures, afin de permettre la rencontre et la paix. Cette position est exactement celle défendue par la doctrine du tourisme culturel : il s'agit de reconnaître et de promouvoir les « bonnes » valeurs du tourisme, en considérant que ces valeurs peuvent être constamment réévaluées et renégociées. Ce qui ne change pas, c'est l'idée d'une valeur positive attribuée au tourisme culturel.

À travers l'analyse de l'évolution des discours de l'Unesco et de l'OMT, on peut percevoir la manière dont le tourisme culturel se présente comme une valeur positive constante, tout en épousant l'évolution institutionnelle des conceptions de la culture. En élargissant le champ de définition du culturel au « naturel » et à « l'intangible », en y intégrant un discours sur les « identités » et la « diversité culturelle » et « biologique », le champ légitime de compétences et de pouvoirs des institutions culturelles et touristiques grandit du même coup, à grands renforts de nouveaux « labels » et de nouveaux produits culturels à vocation touristique. Partant du principe que toutes les cultures se valent, donc que tous les patrimoines se valent et peuvent de ce fait être légitimement « mis en valeur », chaque collectivité, chaque territoire, chacun des événements organisés peut se considérer une offre potentielle de tourisme culturel. L'éthique de « l'interculturalité », de la rencontre entre les cultures, de l'ouverture et de la mobilité prônée par les intellectuels internationaux ne peut que renforcer la légitimité du tourisme culturel car il peut ainsi se présenter légitimement comme un des moteurs de cette rencontre, en en gommant les aspects financiers et commerciaux.

Conclusion : le tourisme culturel comme nouveau cadre de légitimation ?

Le tourisme culturel est aujourd'hui « durable ». Il est présenté comme un échange culturel, une rencontre qui doit favoriser la « diversité culturelle » et les « identités vivantes », à condition « d'atténuer les conséquences du tourisme de masse ». Il semblerait que le « culturel » du tourisme culturel englobe désormais tellement de pratiques et tellement de lieux, que, finalement, le tourisme redevienne culturel, sans qu'il ne soit plus nécessaire de mentionner son caractère culturel. C'est le « retour du tourisme à la culture » affirmé par la table ronde d'experts en 1996. Le postulat de l'humanisme universel au fondement de l'Unesco reste posé, mais il s'est déplacé : ce n'est plus la culture ou l'art qui sont universels, c'est le tourisme. Il n'y a plus une culture ou un patrimoine mondial – même si le « label » persiste –, il y a des cultures et des identités culturelles caractérisées par leur « diversité ». L'unité serait alors à rechercher dans l'activité humaine qui les touche et les relie, le tourisme. Si toutes les cultures sont différentes, seul le tourisme permettrait d'apprécier la diversité culturelle et d'en mesurer la commune grandeur.

Face à ce constat, on peut se demander s'il ne faut pas inverser l'hypothèse de départ : l'Unesco ne serait plus une instance de légitimation du tourisme, mais le tourisme constituerait le cadre de pensée incontournable pour cette organisation internationale. Certes, cette hypothèse n'est pas vraie historiquement : si le tourisme est présent dès la création de l'Unesco, il n'a jamais été au centre de la rhétorique de l'institution; les rapports et les chartes sur le tourisme culturel n'ont pas été à l'origine des idées et des définitions sur la culture et le patrimoine, ils en sont le produit, et avec un certain retard.

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? L'inscription au patrimoine mondial joue clairement un rôle de label touristique à l'échelle nationale ou régionale. On peut donc légitimement se demander si ce n'est pas l'objectif d'une valorisation touristique plutôt que l'ambition d'une reconnaissance culturelle qui est recherchée par les États et les collectivités locales dans leur demande de classement. Ou, pour le dire autrement, si la valorisation touristique ne devient pas la preuve de la reconnaissance culturelle pour certains territoires, alors que se pose la question de rapports de force entre les États leurs minorités.

Selon Adrian Franklin, il existe un lien fort entre l'invention du tourisme et les fondements du nationalisme. Essentiellement pratiqué sur le territoire national, le tourisme

aurait ainsi participé à renforcer le sentiment d'appartenance nationale. Il constituerait une forme d'agencement du monde (*ordering*) (Franklin 2004), dont les analystes ont sous-estimé l'importance, notamment parce qu'ils se focalisaient sur le tourisme international et ses enjeux économiques. Des études réalisées en Chine (Oakes 1998; Nyiri 2006), en Thaïlande (Evrard 2006), au Mali (Doquet 2006), en France (Cousin 2008) ou à Bali (Picard 1992) révèlent en effet que le tourisme, ses flux et ses produits sont un moyen de construire, de légitimer ou de transformer des pouvoirs, des territoires et des identités dans un contexte national. Et ceci depuis le milieu du 19^e siècle.

Il paraît intéressant de relire les relations entre les politiques nationales et internationales, le développement et le tourisme à l'aune de cette théorie de l'agencement⁵. Les anthropologues qui nourrissent la réflexion de l'Unesco, notamment en matière de tourisme culturel, mettent l'accent sur les flux et les processus d'hybridation, en considérant que l'État-Nation n'est plus une échelle anthropologique pertinente (Appadurai 2003, 2004; Robinson et Picard 2006). Dans le rapport de l'Unesco intitulé *Tourisme, culture et développement durable*, la seule véritable critique formulée par Mike Robinson et David Picard s'adresse à « l'idée de nation qui occupe la place prépondérante dans l'industrie du tourisme international ». Or, selon les auteurs, « les politiques nationales (et régionales) d'aménagement touristique ont tendance à privilégier la recherche du profit maximal (...) et du prestige »; « les agences de tourisme gouvernementales vendent avec une telle conviction le « label » national qu'on pourrait croire qu'elles n'ont jamais entendu parler des notions de mobilité, de flux transnationaux ou de déterritorialisation » (Unesco 2006 : 52). Ces observations confortent les analyses de Franklin sur l'importance du tourisme pour les États-Nation. Mais elles peuvent également être interprétées comme une volonté de l'Unesco de voir dans le tourisme un élément supranational utile à ses fins, à double titre : dépasser enfin l'échelle de l'État-Nation, et retrouver des prérogatives en matières de biens et services.

Depuis les années 1980, la légitimité de l'Unesco en matière de biens et services culturels n'a cessé de diminuer au profit de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) (Mattelart, Neveu 2003). Il reste à l'Unesco des prérogatives en matière de « rencontres et de paix entre les peuples », notamment dans le cadre de la Déclaration Universelle de l'Unesco sur la diversité. Le tourisme constitue la dimension économique de ces prérogatives mais aussi une manière de concrétiser les « rencontres » valorisées. Le concept de tourisme durable vient englober le tourisme culturel et permet de préserver la dimension morale des échanges économiques en mettant l'accent sur la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et culturels. En mars 2008, un communiqué de presse de l'OMT – qui est depuis 2003 une Organisation des Nations Unies à part entière – affirme ainsi que « le tourisme durable peut jouer un grand rôle (...) en stimulant les échanges mondiaux de services et en prenant des mesures concrètes face aux impératifs du changement climatique ». Le Code mondial d'éthique du tourisme, la

5. Cette approche pourrait également être féconde pour étudier les balbutiements du tourisme international, en lien avec la colonisation. Par exemple, Gilbert Rist voit dans la justification de l'aventure coloniale de la fin du 19^e, les prémisses des théories du développement, qu'il qualifie de « croyance occidentale » (Rist 2007). Or, il est à noter que l'invention du tourisme national et international – entre 1850 et 1930 – coïncide avec l'affirmation des bienfaits de la colonisation, mais aussi avec la mise en place des expéditions et des musées ethnographiques, et la construction d'un discours savant sur l'autre (de L'estoile 2007).

Déclaration sur l'architecture et le tourisme durable participent à la constitution de cette nouvelle doctrine du tourisme présentée comme une éthique du voyage.

Le tourisme est présenté comme une mobilité idéale, une modalité d'échange culturel et un outil de développement. Il permet de faire connaître et légitimer les revendications de certaines minorités, en même temps qu'il constitue une base de consensus pour les délégations nationales qui fondent l'Unesco. Il constitue un élément supranational permettant à l'OMT et l'Unesco de prôner un mondialisme justement susceptible de dépasser l'échelle de l'État-nation, jamais remis en cause après l'échec du gouvernement mondial proposé en 1947 par Julian Huxley, le premier directeur de l'Unesco. Dans ce contexte, l'Unesco ne serait bientôt plus une instance de légitimation du tourisme, mais le tourisme permettrait au contraire de légitimer l'Unesco comme organisation transnationale. La question du rôle du tourisme dans l'agencement des processus actuels de globalisation et les rapports de force inter, trans- et intranationaux reste posée.

Remerciements

Yves Winkin et Franck Poupeau m'ont apporté de judicieux conseils lors de la première version, plus longue et inédite, de cet article. Une deuxième version a été discutée par Anne Doquet et les participants d'un séminaire de recherche sur le tourisme à l'EHESS en 2008. Cet article a enfin bénéficié des conseils des coordonnateurs du numéro et de deux évaluateurs anonymes. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

Références citées

APPADURAI, Arjun,

2003. « La diversité culturelle, une plateforme conceptuelle », in Stenou Katarina (éd.), 2003. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, série Diversité culturelle (1). Paris : Unesco.

2004. « Vers le choc des valeurs ou l'hybridation des valeurs ? », Bindé, Jérôme (éd.), 2004. *Où vont les valeurs ?* Paris : Unesco et Albin Michel.

BINDÉ, Jérôme (éd.), 2004. *Où vont les valeurs ?* Paris : Unesco et Albin Michel.

BORTOLOTTO, Chiara,

2007a. "From the 'Monumental' to the 'Living' Heritage: A Shift in Perspective", in John Carman and Roger White (eds), *World Heritage: Global Challenges, Local Solutions. Proceedings of the Conference at Ironbridge, 4th-7th May 2006, British Archaeological Reports International Series*, pp. 39-45. Oxford: Archeopress.

2007b. "From Objects to Processes : Unesco 'Intangible Cultural Heritage'", *Journal of Museum Ethnography*, 19, pp. 21-33.

BOUTILLIER, Jean-Louis, Jean COPANS, Michèle FIÉLOUX, Suzanne LALLEMAND et Jean-Louis ORMIÈRES, 1978. *Le tourisme en Afrique de l'Ouest. Panacée ou nouvelle traite ?* Paris : Maspero.

CHASSE, Suzanne, 1979. « Au Québec : définir le tourisme culturel », *Revue Espaces*, Paris (38), juin 1979.

COURRIER DE L'UNESCO, juin 1968, 21^e année, « Vaste programme de tourisme culturel au Brésil ».

COUSIN, Saskia,

2002. *L'identité au miroir du tourisme. Usages et enjeux des politiques de tourisme culturel*. Thèse de doctorat en anthropologie sociale, Paris, EHESS.

2006. « De l'Unesco aux villages de Touraine. Enjeux politiques, institutionnels et identitaires du tourisme culturel », *Autrepart*, 40, Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales, pp. 15-30.

- DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LE TOURISME CULTUREL: 3^e journée québécoise du tourisme culturel, *Nouvelles*, 11, octobre 1979, Conseil des monuments et des sites du Québec, p. 12.
- DOQUET, Anne, 2006. « Décentralisation et reformulation des traditions en Pays dogon : les manifestations culturelles des communes de Dourou et Sangha » in C. Fay, F. Kone et C. Quiminal (eds), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique*, pp. 303-320. Paris : IRD Éditions.
- ERIKSEN, Thomas Hylland, 2001. "Between Universalism and Relativism : A Critique of the UNESCO Concept of Culture", in Jane K. Cowan, Marie-Bénédicte Dembour and Richard A. Wilson (eds), *Culture and Rights. Anthropological Perspectives*, Cambridge University Press.
- EVRRARD, Olivier, 2006. « L'exotique et le domestique. Tourisme national dans les pays du Sud : réflexions depuis la Thaïlande », *Autrepart*, 40, Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales, pp. 151-167.
- FRANKLIN, Adrian. 2004. "Tourism as an Ordering. Towards a New Ontology of Tourism", *Tourist Studies*, 4 (3), pp. 277-301.
- FRIEDMAN, Jonathan, 2004. « Culture et politique de la culture. Une dynamique durkheimienne », *Anthropologie et sociétés*, 28 (1), pp. 21-43.
- GODCHOT, Jacques, 1992. « Le rôle des institutions internationales dans le tourisme », in Jean-Luc Michaud, *Tourismes, Chance pour l'économie, risques pour les sociétés ?*, pp. 213-246. Paris : PUF.
- HARRIS, Jean-Pierre, 1992. « Une institution spécialisée : l'organisation mondiale du tourisme », in Jean-Luc Michaud, *Tourismes, Chance pour l'économie, risques pour les sociétés ?*, pp. 247-273. Paris : PUF.
- HAULOT, Arthur, 1983, *Un certain tourisme : textes d'Arthur Haulot (1952-1981)*. Mons : Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut.
- HUXLEY, Julian,
1946. « L'Unesco, ses buts et sa philosophie », Paris, *Commission préparatoire de l'Unesco*.
1947. « Les conditions du progrès », *Les conférences de l'Unesco*. Paris : Fontaine.
- ICOMOS,
1976. *Charte du tourisme culturel*.
1999. *Charte révisée du tourisme culturel*.
- KADT, Emmanuel de (éd.), 1979. *Le tourisme, passeport pour le développement. Regards sur les effets culturels et sociaux dans les pays en développement*. Paris : Economica, Banque mondiale et Unesco.
- KALAORA, Bernard, 1997. « Quand l'environnement devient affaire d'État », in Marc Abélès et Henri-Pierre Jedy (éds), *Anthropologie du politique*, pp. 179-196. Paris : Armand Colin.
- KRAPF, Kurt, 1961. « Les pays en voie de développement face au tourisme. Introduction méthodologique », *Revue de tourisme*, 16 (3).
- L'ESTOILE, Benoît de, 2007. *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*. Paris : Flammarion.
- LE MÉNESTREL, Sarah, 1999. *La voie des Cadiens. Tourisme et identité en Louisiane*. Paris : Belin.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, 1952. *Race et Histoire*. Paris : Unesco éditions.
- MATTELART, Armand, 1999. *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*. Paris : La Découverte.
- MATTELART, Armand, et Eric NEVEU, 2003. *Introduction aux Cultural Studies*. Paris : La Découverte (Repères).
- MONUMENTUM, 1970. *Conseil international des monuments et des sites 6, 1970, numéro spécial consacré au colloque sur les Monuments et le Tourisme*, Oxford, 7-11 juillet 1969, Icomos, Unesco et ministère de la Culture de Belgique.

- NYIRI, Pál, 2006. *Scenic Spots : Chinese Tourism, the State, and Cultural Authority*. London: University of Washington Press.
- OAKES, Tim, 1998. *Tourism and Modernity in China*. London: Routledge.
- OMT, 1980. *Déclaration de Manille sur le Tourisme Mondial*, Manille.
- PICARD, Michel, 1992. *Bali. Tourisme culturel et culture touristique*. Paris : L'Harmattan.
- RIST, Gilbert, 2007. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences-Po.
- ROBINSON, Mike et David PICARD, 2006. *Tourisme, culture et développement durable*. Paris : Unesco.
- ROUX, Sébastien, 2007. « Importer pour exister : Empower et le « travail sexuel » en Thaïlande », *Lien social et Politiques*, 58, Les solidarités sans frontières : entre permanence et changements, pp. 145-154.
- SESSA, Alberto, 1967. *Le tourisme culturel et la mise en valeur du patrimoine culturel aux fins du tourisme et de la croissance économique*. New-York : Nations-Unis CNUCED.
- UNESCO COURRIER, 1966. *December 1966* (19th year).
- UNESCO,
1972. *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. Paris : Unesco.
1997. *Culture, tourisme, développement : les enjeux du 21^e siècle*. Paris : Unesco.
- 2003 (Stenou Katarina (éd.), 2003. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle : une vision, une plateforme conceptuelle, une boîte à idée, un nouveau paradigme*, série Diversité culturelle (1). Paris : Unesco éditions.
- 2006 (Robinson Mike, Picard David) 2006. *Tourisme, culture et développement durable*. Paris : Unesco éditions.
- WRIGHT, Susan, 1998. "The Politization of 'culture'", *Anthropology Today*, 14 (1), pp. 7-15.